



PRESCRIPTIONS POUR DES PUIITS D'INFILTRATION 01.01.2016

Le puits d'infiltration est un puits qui est placé enterré et qui est composé du béton poreux perméable. Ce béton poreux permet l'infiltration de l'eau surabondante dans le sol.

Des différentes modules peuvent être accordées par des manchons en PVC de Ø110 cm pour atteindre une plus grande unité. Le choix du nombre de modules est capturé par la loi et est dépendant de facteurs guidants suivants. (1)

- Le volume tampon de la provision de l'infiltration contient au minimum 300l par 20m² de surface commencée.
- La surface de l'infiltration contient minimum 2m² par surface commencée de 100m²

Le puits d'infiltration doit être placé sur une couche de sable et doit être complété avec du matériau vidange comme du sable ou du gravier fin. Il est interdit de placer des puits d'infiltration dans les environs de bâtiments ou de terrasses. D'ailleurs, le puit d'infiltration doit toujours être accessible.

(1) Les villes et les communes peuvent toujours imposer leurs propres exigences.